

d'apprentissage des langues), et construire des actions de médiation culturelle en partenariat avec les acteurs du social et de la formation (ateliers d'écriture, de pratiques artistiques, ateliers sociolinguistiques, etc.). Toutes ces ressources mises au service des personnes en précarité linguistique et de leurs accompagnateurs, concourent à lutter contre l'illettrisme, l'analphabétisme, et à favoriser la maîtrise de la langue française dans le respect des droits culturels.

www.abf.asso.fr/4/159/618/ABF/groupe-de-travail-illettrisme

« Accueillir des personnes illettrées, est-ce que c'est vraiment mon rôle ? »

« Mais comment apprendre à accompagner ces personnes ? »

« On n'a pas de fonds adapté pour eux ! »

« Je n'y vais pas, il n'y a que des livres... »

« Je rêve de rentrer dans une bibliothèque et de lire tous les livres »

LES CENTRES RESSOURCES ILLETTRISME (CRI)

Un partenaire de proximité pour mieux connaître ces personnes et leurs besoins et mieux les accueillir, savoir comment les rencontrer, monter des projets en partenariat, connaître les associations, les organismes, les services qui agissent localement.

Les CRI sont des structures ressources sur les territoires qui apportent un appui à tout acteur qui s'engage : informer, sensibiliser, outiller, accompagner, professionnaliser sont le cœur de leur mission.

Document réalisé par l'Association des Bibliothécaire de France, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et le RESeau national des professionnels des Centres Ressources ILlettrisme et Analphabétisme, avec le soutien du ministère de la Culture.

ABF – www.abf.asso.fr

01 55 33 10 30

ANLCI – www.anlci.gouv.fr

04 37 37 16 80

RESILL – ria@illettrisme.org

04 73 90 48 16

la bibliothèque

C'EST POUR TOUS

illustration : Rascal - conception graphique : Denis Pichelin



En France aujourd'hui, 2,5 millions de personnes adultes sont en situation d'illettrisme et 16% des personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine éprouvent des difficultés dans au moins l'un des trois domaines fondamentaux de l'écrit : à savoir la lecture, l'écriture et la compréhension de textes simples.

(source INSEE/ANLCI, IVQ 2011-2012).

ILLETTRISME ? UN PHÉNOMÈNE MÉCONNU, INVISIBLE.

Illettrisme, analphabétisme, français langue étrangère, des mots qui recouvrent des réalités bien différentes.

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la langue française pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la lecture, l'écriture, le calcul.

On parle d'analphabétisme pour désigner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

« Vers qui orienter les personnes qui veulent apprendre ? »

« De toute manière, ils ne sont pas intéressés par les livres... »

« Si les gens ne savent pas lire, qu'est-ce que moi, bibliothécaire, je peux faire ? »

« Je n'ose pas, je ne sais pas comment m'inscrire »

On parle de Français langue étrangère (FLE) pour les nouveaux arrivants scolarisés qui ne parlent pas la langue française. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident.

COMMENT AGIR ?

Les personnes éloignées de l'écrit mettent en place de nombreuses stratégies de contournement. Les causes de l'illettrisme sont multiples, comme le sont les réponses particulières qui peuvent répondre à ce problème.

Les Centres Ressources Illettrisme, les correspondants régionaux et les membres du comité consultatif de l'ANLCI peuvent vous informer, vous former et vous accompagner.

« J'ai peur d'abîmer les livres. Et si on en perd un ? »

Formation en ligne rapide : www.anlci-elearning.com/

Et un numéro gratuit pour obtenir un conseil, une information locale

0800 11 10 35 Service & appel gratuits

Retrouvez les contacts des chargés de mission ANLCI, des Centres Ressources illettrisme et des partenaires de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme :

www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Les-partenaires-federes-par-l-ANLCI/Un-vaste-reseau

LES BIBLIOTHÈQUES FACE À L'ILLETTRISME

Membre du comité consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), l'ABF s'engage à valoriser les actions des bibliothèques en faveur de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, et à sensibiliser les bibliothécaires sur la responsabilité culturelle des équipements de lecture publique face aux enjeux de maîtrise de la langue française.

« Ils vont se rendre compte que je ne sais pas lire »

« Moi, je les oriente en secteur jeunesse »

POURQUOI ?

Parce que les bibliothèques sont un outil essentiel pour la prévention de l'illettrisme : lectures à voix haute, comptines, actions hors les murs dans les crèches, les PMI, bibliothèques de rue, accueil de classes, festivals de littérature jeunesse, défis lecture, rencontres d'auteurs, actions culturelles avec des décrocheurs scolaires, etc. Toutes les actions de médiation qui créent des habitudes de lecture dès le plus jeune âge et au sein des familles sont des actions de prévention de l'illettrisme.

« J'y vais pour mes enfants, mais moi c'est trop tard. On va se moquer de moi »

Parce que les bibliothèques ont un rôle à jouer pour lutter contre la précarité linguistique des adultes : offrir un espace de travail, de rencontres et de découvertes, rendre accessible des collections pour tous d'une grande variété (Fonds Facile à Lire, en langues étrangères, musique, cinéma, outil